Dow AgroSciences

Success™ Insecticide

GROUPE	5	INSECTICIDE

USAGE COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : spinosad 480 g/L
Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à raison de 0,04% à titre d'agent de conservation
Suspension

Nº D'HOMOLOGATION 26835 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 1 L

Dow AgroSciences Canada Inc.
Suite 2100, 450 - 1 Street S.W.
Calgary, Alberta
T2P 5H1
1-800-667-3852

®™Marque de The Dow Chemical Company ("Dow") ou d'une société affiliée

PRÉCAUTIONS
PEUT IRRITER LES YEUX ET LA PEAU
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE
Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Au cours du mélange, du chargement, de l'application, du nettoyage et des réparations, porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des souliers et des bas ainsi que des gants résistant aux produits chimiques. Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit.

S'il s'agit d'une culture de maïs sucré, ne pas pénétrer les zones traitées, ni ne permettre aux travailleurs d'y pénétrer, dans les 7 jours suivant l'application pour y effectuer de l'émasculation ou une récolte manuelle.

Dans le cas des cultures du groupe Brassica, ne pas pénétrer les zones traitées, ni ne permettre aux travailleurs d'y pénétrer, dans les 3 jours suivant l'application pour y effectuer une récolte manuelle, de l'arrosage, de l'émondage, de l'écimage, de l'éclaircissage ou du palissage.

Pour les pommes de terre, la laitue de serre, les concombres, les poivrons, les tomates et les aubergines, ne pas entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans les zones traitées durant le 12 heures suivant l'application.

Pour effectuer toute autre activité, ne pas pénétrer les zones traitées, ni ne permettre aux travailleurs, aux adultes, aux enfants ou aux animaux de compagnie d'y pénétrer, avant que les résidus de pesticide n'aient séché.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
Il n'existe pas d'antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE
Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT
Ce produit est très toxique pour les abeilles exposées à la pulvérisation directe, à la dérive ou aux résidus sur la végétation en fleurs. Ne pas appliquer ce produit ou le laisser dériver vers la végétation en fleurs pendant que les abeilles butinent dans la zone de traitement. Ce produit est nocif pour les parasitoïdes et les acariens prédateurs, et légèrement nocif pour les prédateurs vivant dans le feuillage. Prendre soin d'utiliser ce produit dans un programme de lutte antiparasitaire intégrée où l'on compte sur la présence d'arthropodes utiles.

Ce produit est très toxique pour les invertébrés aquatiques. Ne pas contaminer les habitats aquatiques, comme les lacs, rivières, marécages, étangs, coulées, cuvettes des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs, et terres humides, au cours du nettoyage ou du rinçage de l'équipement de pulvérisation et des contenants.

Ce produit contient un ingrédient actif et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

POUR LES APPLICATIONS PAR PULVÉRISATION PNEUMATIQUE, prévoir une zone tampon de 2 mètres (début de saison) ou de 1 mètre (fin de saison) entre l'extrémité en aval du vent de la rampe de pulvérisation et les habitats aquatiques sensibles comme les lacs, rivières, marécages, étangs, coulées, cuvettes des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs, et terres humides.

Ce produit est susceptible de s'écouler. Ne pas l'appliquer si les conditions sont propices à un ruissellement. Ne pas appliquer immédiatement après la pluie ou s'il y a prévision de pluie au cours de l'application ou dans les 48 heures suivant l'application.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

ENTREPOSAGE
Éviter le gel. Entreposer dans le contenant d'origine dans un endroit sûr et sec. Empêcher la contamination croisée avec d'autres pesticides et fertilisants. Ne pas entreposer près des denrées alimentaires et des aliments pour animaux.

ÉLIMINATION
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI - POMMES
L'insecticide Success est issu de la fermentation de *Sacchaorpolyspora spinosa.* L'utilisation de l'insecticide Success est recommandée dans les programmes de lutte antiparasitaire intégrée. L'insecticide Success doit être appliqué lorsque le dépistage indique que les densités d'insectes nuisibles ciblés ont atteint le seuil de nuisibilité économique. Suivre les directives d'utilisation particulières données sur cette étiquette pour supprimer les ravageurs cibles. L'insecticide Success (suspension concentrée) doit être mélangé avec de l'eau et appliqué uniquement au moyen d'un équipement d'application au sol. Tout agent de suppression des insectes peut devenir moins efficace avec le temps si les insectes ciblés développent une résistance à son mode d'action. La conformité aux stratégies locales de lutte antiparasitaire intégrée contribue à prolonger l'utilité de tous les produits antiparasitaires.

Ne pas permettre aux travailleurs d'entrer dans les lieux traités jusqu'à ce que les résidus de pesticide aient séché.

Taux d'application
Toujours bien agiter avant d'utiliser. Éviter le gel. Consulter le tableau suivant.

Insecte nuisible	Taux d'application (mL de produit/ha)	Nombre maximum d'applications par culture par année
Larve de la tordeuse à bandes obliques	182	3

Directives d'application
Appliquer le produit dans au moins 1 000 L d'eau par hectare (la quantité d'eau varie selon la taille des arbres). Si une pulvérisation adéquate du couvert des plantes nécessite moins de solution par hectare, ajuster le volume de pulvérisation en conséquence tout en utilisant la même concentration de pulvérisation (mL de produit/L d'eau). Ne pas utiliser plus de 182 mL de produit par hectare, par application. Mélanger la dose recommandée de l'insecticide Success dans suffisamment d'eau pour assurer une pulvérisation adéquate et appliquer la solution diluée en utilisant l'équipement d'application au sol.

Accorder une attention particulière à la vitesse et au calibrage de l'équipement de pulvérisation et tenir compte de la vitesse du vent et du couvert végétal des arbres afin d'effectuer une pulvérisation suffisante de l'insecticide Success. Mouiller complètement toutes les parties des plantes avec la bouillie, jusqu'au point de ruissellement. Pour déterminer le nombre de litres de bouillie de pulvérisation par hectare nécessaires pour la pommeraie, consulter le guide provincial des recommandations sur les cultures fruitières, ou des conseillers en matière de lutte antiparasitaire et des conseillers agricoles.

Période d'application
Surveiller les populations de larves au printemps, et effectuer l'application lorsqu'elles commencent à émerger et se nourrissent de façon active, mais avant qu'elles ne s'enroulent dans les feuilles. Pour supprimer les générations estivales, surveiller le vol des papillons adultes et la densité des populations de larves pour déterminer le moment approprié pour l'application. Une seconde application 7 à 10 jours après la première peut être nécessaire pour obtenir une suppression. N'appliquer que si les seuils-limites ont été dépassés. La dose saisonnière maximale de l'insecticide Success est de 546 mL/ha. Éviter de traiter des générations successives d'insectes avec la même catégorie de produits antiparasitaires afin de retarder le développement de résistance. Consulter les directives provinciales et les conseillers agricoles de votre région pour connaître les protocoles de surveillance et les seuils-limites.

Délai d'attente avant la récolte: Ne pas appliquer à moins de 7 jours de la récolte.

MODE D'EMPLOI - POMMES DE TERRE

Taux d'application

Insecte nuisible	Taux d'application (mL produit/ha)	Dose saisonnière maximale (mL produit/ha/année)
larve du doryphore de la pomme de terre	83 – 167	250
larve de la pyrale du maïs	125	

Directives pour l'application
Bien agiter avant l'emploi. Éviter le gel. Remplir le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau jusqu'à la moitié (½) du volume total de solution de pulvérisation requis. Commencer à agiter et ajouter la quantité requise de l'insecticide Success. Continuer de mélanger et d'agiter tout en remplissant le réservoir du pulvérisateur jusqu'à la quantité requise de solution de pulvérisation. Maintenir une agitation suffisante pendant l'application pour assurer l'uniformité du mélange à pulvériser. Ne pas laisser l'eau ni le mélange de pulvérisation refluer vers la source d'eau. Utiliser un équipement d'application au sol mécanique pouvant assurer une couverture complète de la zone ciblée. Orienter la rampe de pulvérisation et les buses pour obtenir une pulvérisation uniforme des cultures. Suivre les recommandations du fabricant sur l'espacement idéal des buses et la pression de pulvérisation afin d'optimiser l'uniformité de la couverture et de maximiser les dépôts dans la zone ciblée.

Période d'application
Utiliser l'insecticide Success aux taux indiqués, appliqué comme bouillie foliaire pour supprimer les larves du doryphore de la pomme de terre et de la pyrale du maïs dans les cultures de pommes de terre. Pour supprimer les larves du doryphore de la pomme de terre, viser les oeufs en éclosion ou les petites larves. Utiliser le taux d'application le plus élevé si l'infestation est importante, ou si l'on prévoit d'autres éclosions d'oeufs. Une seconde application 7 à 10 jours après la première peut être nécessaire pour obtenir une suppression efficace. Pour une suppression de la pyrale du maïs, coordonner les applications de l'insecticide Success de façon à ce qu'elles coincident avec le moment où l'éclosion est à son plus haut niveau. Effectuer le dépistage de la pyrale du maïs en surveillant la ponte et l'éclosion des oeufs pour déterminer le moment d'application. Une seconde application après 7 jours peut être nécessaire si l'éclosion des oeufs se prolonge. Mélanger la dose requise dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète. La dose saisonnière maximale de l'insecticide Success est de 249 mL/ha. Éviter de traiter des générations successives d'insectes avec la même catégorie de produits antiparasitaires afin de retarder le développement de résistance. Consulter les conseillers de votre région et de votre province en matière de lutte antiparasitaire ainsi que des conseillers agricoles afin de déterminer le moment idéal pour les applications du produit dans votre région.

Délai d'attente avant la récolte : Ne pas appliquer l'insecticide Success à moins de 7 jours de la récolte.

MODE D'EMPLOI - GAZON ET PLANTES ORNEMENTALES EXTÉRIEURES
L'insecticide Success contient la matière active spinosad qui est dérivée d'un organisme d'origine naturelle. Il est recommandé dans des programmes de lutte intégrée contre les ennemis des cultures et de l'appliquer lorsque l'observation sur le terrain indique que les densités d'insectes nuisibles ciblés ont atteint le seuil de nuisibilité économique. Consulter les directives provinciales et/ou des conseillers agricoles de la région. Suivre les directives d'utilisation particulières données sur cette étiquette pour la suppression des insectes nuisibles ciblés.

Taux d'application
Bien agiter avant l'emploi. Éviter le gel. Appliquer l'insecticide Success pour supprimer les insectes des plantes ornementales indiqués dans le tableau ci-dessous. Diluer l'insecticide Success dans l'eau et appliquer à l'aide d'un pulvérisateur manuel ou mécanique approprié afin d'assurer une couverture complète et uniforme des plantes. Essayer de pénétrer le feuillage dense mais éviter d'atteindre le point de ruissellement. La couverture doit être uniforme pour assurer une suppression efficace des insectes.

Insecte nuisible	Taux d'application (mL produit/1 000 L)	Nombre maximum d'applications par culture par année
larves de diprion, livrée d'Amérique, galéruque de l'orme, spongieuse, calligraphe du saule	25	4
thrips des petits fruits	50	3

Période d'application
Quels que soient les insectes nuisibles, attendre au moins 7 jours avant de faire une nouvelle application.

Chrysomélidés (comme la galéruque de l'orme et le calligraphe du saule) – pour supprimer efficacement les larves de galéruque de l'orme et de calligraphe du saule, appliquer le produit au printemps ou au début de l'été lorsque l'activité trophique est observée.

Thrips des petits fruits - pour supprimer efficacement cet insecte sur les plantes ornementales d'extérieur, il est recommandé de surveiller et d'appliquer le produit lorsque les populations d'insectes commencent à causer des dommages. Pour de meilleurs résultats, appliquer le produit au stade floral du développement et répéter 7 à 14 jours plus tard si la densité d'infestation le justifie.

Livrée à tente (comme la livrée d'Amérique) - pour supprimer efficacement ces livrées, appliquer le produit dès l'apparition des cocons et diriger le jet de pulvérisation directement sur les cocons et le feuillage environnant dans un rayon d'au moins 1 mètre à partir du nid.

Larve de diprions - pour supprimer efficacement les larves de diprions, appliquer le produit dès l'apparition des larves (entre le 2^{e} et le 4^{e} stade larvaire).

Spongieuse - pour supprimer efficacement les larves de spongieuse, appliquer le produit lorsque les larves sont jeunes et que la plupart des œufs sont éclos.

Phytotoxicité sur les plantes ornementales
L'insecticide Success a été testé sur différentes variétés de plantes ornementales herbacées et ligneuses et aucun effet phytotoxique n'a été observé. Toutefois, étant donné qu'il est impossible de tester toutes les espèces, variétés et cultivars de plantes ornementales et que des facteurs comme l'environnement, la variété et le stade de croissance de la plante peuvent modifier les effets phytotoxiques, il est recommandé d'essayer le produit sur un nombre limité de plantes en utilisant la dose prévue, puis d'attendre de 5 à 7 jours afin de déterminer la phytotoxicité avant de traiter un grand nombre de ces plantes. Il appartient à l'applicateur/l'utilisateur de déterminer la phytotoxicité de l'insecticide Success sur les plantes traitées dans des conditions de culture commerciale.

HERBE À GAZON (PELOUSES, FERMES SEMENCIÈRES ET TERRAINS DE GOLF)

Taux d'application
Appliquer l'insecticide Success pour supprimer la pyrale des prés. Diluer l'insecticide Success dans l'eau et appliquer à l'aide d'un pulvérisateur manuel ou mécanique approprié**.** Utiliser la dose la plus élevée lors d'infestation importante.

Insecte nuisible	Taux d'application (mL produit/ha)	Nombre maximum d'applications par culture par année
Pyrale des prés	50-100	4

Pyrale des prés : pour supprimer plus efficacement les larves de pyrales des prés, appliquer le produit de préférence en fin d'après-midi ou en début de soirée. Attendre 12 à 24 heures après le traitement avant d'arroser ou de tondre la zone traitée. Attendre au moins 7 jours avant de procéder à une nouvelle application.

Instructions pour le mélange
Remplir le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau jusqu'à la moitié (½) du volume total de solution de pulvérisation requis. Commencer à agiter et ajouter la quantité requise de l'insecticide Success. Continuer de mélanger et d'agiter tout en remplissant le réservoir du pulvérisateur jusqu'à la quantité requise de solution de pulvérisation. Maintenir une agitation suffisante pendant l'application pour assurer l'uniformité du mélange à pulvériser.

Utiliser un équipement d'application au sol pouvant assurer une couverture complète de la zone ciblée. Orienter la rampe de pulvérisation et les buses pour obtenir une pulvérisation uniforme des cultures. Suivre les recommandations du fabricant sur l'espacement idéal des buses et la pression de pulvérisation et réduire au minimum la hauteur de la rampe afin d'optimiser l'uniformité de la couverture et de maximiser les dépôts dans la zone ciblée.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ : Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Dow AgroSciences Canada Inc. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dow AgroSciences Canada Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Dow AgroSciences Canada Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

MODE D'EMPLOI

Application par pulvérisateur agricole
NE PAS appliquer par temps mort. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer de gouttelettes plus petites que la classification grosse de l'ASAE (American Society of Agricultural Engineers). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application aérienne
NE PAS appliquer par temps mort. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. NE PAS appliquer le traitement lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement (à déterminer à l'extérieur de cette zone, du côté sous le vent).

LÉGUMES-RACINES ET TUBERCULES

Hôte(s) :	Raifort, radis, daïkon, rutabaga, navet
Insecte(s) nuisible(s) :	Fausse arpenteuse du chou, piéride du chou, fausse-teigne des crucifères
Taux :	87,4 g m.a./ha (182 mL de produit/ha)
Application :	Appliquer l'insecticide Success à raison de 182 mL par hectare dans suffisamment d'eau pour couvrir tout le feuillage. Ne pas effectuer plus de 3 applications par année. Attendre de 7 à 10 jours entre chaque application. Délai d'attente avant récolte : 3 jours.
Période :	Surveiller les populations de larves et appliquer lorsque les seuils-limites ont été dépassés. Consulter les directives provinciales et les conseillers agricoles de votre région pour connaître les protocoles de surveillance et les seuils-limites.

MAÏS SUCRÉ

Hôte(s) :	Maïs sucré
Insecte(s) nuisible(s) :	Pyrale du maïs
Taux :	39,8 g m.a./ha (83 mL de produit/ha)
Application :	Appliquer l'insecticide Success à raison de 83 mL dans 1 000 L d'eau par hectare. Ne pas effectuer plus de 2 applications par année. Si une pulvérisation adéquate du couvert des plantes nécessite moins de solution par hectare, ajuster le volume de pulvérisation en conséquence tout en utilisant la même concentration de pulvérisation (mL de produit/L d'eau). Ne pas utiliser plus de 83 mL de produit par hectare, par application. Une seconde application 7 à 10 jours après la première peut être nécessaire pour obtenir une suppression efficace. Délai d'attente avant récolte : 7 jours. Délai d'attente avant récolte du fourrage de maïs non-ensilé : 28 jours. Délai d'attente avant récolte du fourrage : 7 jours.
Période :	Effectuer le dépistage de la pyrale du maïs pour surveiller la ponte et l'éclosion des oeufs. Afin d'obtenir une suppression efficace, coordonner les applications de l'insecticide Success de façon à ce qu'elles coincident avec le moment où l'éclosion est à son plus haut niveau.

LÉGUMES-FEUILLES, SAUF BRASSICA

Hôte(s) : Roquette, cerfeuil, cresson de jardin, cresson d'hiver, endive, laitue pommée, laitue frisée, arroche, persil, radicchio, épinard, épinard de Nouvelle-Zélande, baselle, cardon, céleri, céleri chinois, laitue-asperge, fenouil de Florence, rhubarbe, bette à carde

Insecte(s) nuisible(s) : Arpenteuse du chou, piéride du chou, fausse-teigne des crucifères

Taux : 87,4 g m.a./ha (182 mL de produit/ha)

Application : Appliquer l'insecticide Success à raison de 182 mL par hectare dans suffisamment d'eau pour couvrir tout le feuillage. Ne pas effectuer plus de 3 applications par année. Attendre de 7 à 10 jours entre chaque application. Délai d'attente avant récolte : 1 jour.

Période : Surveiller les populations de larves et appliquer lorsque les seuils-limites ont été dépassés. Consulter les directives provinciales et les conseillers agricoles de votre région pour connaître les protocoles de surveillance et les seuils-limites.

Hôte(s) : **Rhubarbe**

Insecte (s) nuisible(s) : Perce-tige de la pomme de terre (*Hydraecia micacea (Esper))*

Taux : 182 mL de produit/ha

Application : Appliquer l'insecticide Success à raison de 182 millilitres de produit par hectare dans suffisamment d'eau pour couvrir tout le feuillage, en s'attardant à bien couvrir les pétioles. Ne pas effectuer plus de 3 applications par année. Attendre de 7 à 10 jours entre chaque application. Délai d'attente avant récolte : 1 jour.

Période : Les larves de perce-tige de la pomme de terre sont actives du début mai à la mi-juillet. L'insecte se nourrit des plantes autour des champs cultivés puis s'attaque ensuite aux champs de rhubarbe pour se nourrir des pétioles. L'insecticide Success doit être appliqué sur le feuillage dès qu'on s'aperçoit que les larves s'attaquent à la culture.

LÉGUMES-FRUITS, SAUF CUCURBITACÉES

Hôte(s) : Groupe des légumes-fruits (aubergine, cerise de terre, pepino, poivron, piment du Chili, piment autre que poivron, piment doux autre que poivron, tomatille, tomate)

Insecte(s) nuisible(s) : Pyrale du maïs, Doryphore de la pomme de terre, arpenteuse du chou, piéride du chou, fausse-teigne des crucifères

Taux :
I) 39,8 g m.a./ha (83 mL de produit/ha) pour la pyrale du maïs et le doryphore de la pomme de terre
II) 87,4 g m.a./ha (182 mL de produit/ha) pour l'arpenteuse du chou, la piéride du chou et la fausse-teigne des crucifères

Pyrale du maïs

Application : Appliquer l'insecticide Success à raison de 83 mL par hectare dans suffisamment d'eau pour couvrir tout le feuillage. Ne pas effectuer plus de 2 applications par année. Une seconde application de 7 à 10 jours après la première peut être nécessaire pour obtenir une suppression efficace. Délai d'attente avant récolte : 1 jour.

Période : Effectuer le dépistage de la pyrale du maïs pour surveiller la ponte et l'éclosion des oeufs. Afin d'obtenir une suppression efficace, coordonner les applications de l'insecticide Success de façon à ce qu'elles coincident avec le moment où l'éclosion est à son plus haut niveau.

Doryphore de la pomme de terre

Application : Appliquer l'insecticide Success à raison de 83 mL par hectare dans suffisamment d'eau pour couvrir tout le feuillage. Ne pas effectuer plus de 3 applications par année. Attendre de 7 à 10 jours entre chaque application. Délai d'attente avant récolte : 1 jour.

Période : Surveiller les populations de larves et appliquer lorsque les seuils-limites ont été dépassés. Consulter les directives provinciales et les conseillers agricoles de votre région pour connaître les protocoles de surveillance et les seuils-limites.

Arpenteuse du chou, piéride du chou, fausse-teigne des crucifères

Application : Appliquer l'insecticide Success à raison de 182 mL par hectare dans suffisamment d'eau pour couvrir tout le feuillage. Ne pas effectuer plus de 3 applications par année. Attendre de 7 à 10 jours entre chaque application. Délai d'attente avant récolte : 1 jour.

Période : Surveiller les populations de larves et appliquer lorsque les seuils-limites ont été dépassés. Consulter les directives provinciales et les conseillers agricoles de votre région pour connaître les protocoles de surveillance et les seuils-limites.

FRUITS À PÉPINS

Hôte(s) : Groupe des fruits à pépins (pomme, pommette, poire, pomme-poire, coing)

Insecte(s) nuisible(s) : tordeuse à bandes obliques, enrouleuse trilignée, tordeuse du pommier, Tordeuse européenne, pique-bouton du pommier

Taux : 87,4 g m.a./ha (182 mL de produit/ha)

Application : Appliquer l'insecticide Success à raison de 182 mL dans 1 000 L d'eau par hectare. Ne pas effectuer plus de 3 applications par année. Si une pulvérisation adéquate du couvert des plantes nécessite moins de solution par hectare, ajuster le volume de pulvérisation en conséquence tout en utilisant la même concentration de pulvérisation (mL de produit/L d'eau). Ne pas utiliser plus de 182 mL de produit par hectare, par application. Attendre de 7 à 10 jours entre chaque application. Délai d'attente avant récolte : 7 jours.

Période : Surveiller les populations de larves au printemps, et effectuer l'application lorsqu'ils commencent à émerger et se nourrissent de façon active, mais avant qu'ils ne s'enroulent dans les feuilles. Pour supprimer les générations estivales, surveiller le vol des papillons adultes et la densité des populations de larves pour déterminer le moment approprié pour l'application. N'appliquer que si les seuils-limites ont été dépassés. Consulter les directives provinciales et les conseillers agricoles de votre région pour connaître les protocoles de surveillance et les seuils-limites. Éviter d'utiliser lorsque les abeilles butinent activement.

Pomme

Hôte(s) : Pomme

Insecte(s) nuisible(s) : la sésie du pommier (*Synanthedon myopaeformis*)

Taux : 125 mL de produit/ha

Application : Appliquer l'insecticide Success à raison de 125 mL dans 1500 litres d'eau par hectare. Au moyen d'un pistolet, diriger le jet de façon à couvrir la partie inférieure du tronc des arbres, en particulier le point d'union et les coupures d'émondage. Une couverture complète est essentielle pour supprimer cet insecte nuisible.

Période : Se servir des pièges de surveillance à bouquet phéromonal pour déterminer l'émergence d'adultes. Effectuer la première application dans les 10 jours suivant la première émergence d'adultes. Répéter les applications à intervalles de 7 à 10 jours pour couvrir la période d'activité des adultes jusqu'à un maximum de 7 applications. La période d'activité des adultes peut avoir lieu à peu près du début de juin jusqu'à la mi-août, mais il faut quand même surveiller pour s'assurer du bon moment.

LÉGUMES-FEUILLES BRASSICA

Hôte(s) : Groupe de culture 5 : Légumes-feuilles et légumes-fleurs du genre Brassica (brocoli, brocoli de Chine, chou de Bruxelles, chou, chou chinois, gaï-choï, chou nappa, chou-fleur, chou brocoli, chou-rave, rappini, pak-choï, chou cavalier, chou frisé, feuilles de moutarde, moutarde épinard, feuilles de colza)

Insecte(s) nuisible(s) : fausse-arpenteuse du chou, piéride du chou, fausse teigne des crucifères, répression des thrips et réduction des dommages causés par la cécidomyie

Taux :
I) 182 mL de produit/ha pour la fausse-arpenteuse du chou, la piéride du chou et la fausse teigne des crucifères
II) 146 mL de produit/ha pour la répression des thrips et la réduction des dommages causés par la cécidomyie du chou-fleur

Fausse-arpenteuse du chou, piéride du chou, fausse teigne des crucifères

Application: Appliquer l'insecticide Success à raison de 182 mL dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture uniforme et complète du feuillage. Ne pas effectuer plus de 3 applications par année. Attendre de 7 à 10 jours entre chaque application. Délai d'attente avant récolte : 3 jours.

Période : Surveiller les populations de larves et effectuer l'application lorsque les seuils-limites ont été dépassés. Consulter les directives provinciales et les conseillers agricoles de votre région pour connaître les protocoles de surveillance et les seuils-limites. Pour réprimer l'altise des crucifères, appliquer lorsque les insectes adultes apparaissent et réappliquer à intervalles de 7 à 10 jours au besoin.

Thrips et cécidomyie du chou-fleur

Application: Appliquer l'insecticide Success à raison de 146 mL par hectare. Une pulvérisation foliaire de 300 à 500 litres d'eau par hectare est recommandée pour assurer une couverture complète du feuillage.

Période : Dans le cas des thrips, appliquer dès leur première apparition. Dans le cas de la cécidomyie du chou-fleur, appliquer lorsque les seuils-limites ont été atteints, tel qu'indiqué par la surveillance. Répéter l'application à intervalles de 7 à 10 jours si la surveillance indique que cela est nécessaire. Ne pas effectuer plus de 3 applications par année. Délai d'attente avant récolte : 3 jours.

FRUITS À NOYAUX

Hôte(s) : Groupe des fruits à noyaux (abricot, cerise douce, cerise acide, nectarine, pêche, prune, prune Chickasaw, prune de l'Islet, prune d'Asie, pruneau)

Insecte(s) nuisible(s) : Tordeuse à bandes obliques, enrouleuse trilignée, tordeuse du pommier, tordeuse européenne, pique-bouton du pommier

Taux : 87,4 g m.a./ha (182 mL de produit/ha)

Application : Appliquer l'insecticide Success à raison de 182 mL dans 1 000 L d'eau par hectare. Ne pas effectuer plus de 3 applications par année. Si une pulvérisation adéquate du couvert des plantes nécessite moins de solution par hectare, ajuster le volume de pulvérisation en conséquence tout en utilisant la même concentration de pulvérisation (mL de produit/L d'eau). Ne pas utiliser plus de 182 mL de produit par hectare, par application. Attendre de 7 à 10 jours entre chaque application. Délai d'attente avant récolte des cerises, prunes et pruneaux : 7 jours. Délai d'attente avant récolte des abricots, nectarines et pêches : 14 jours.

Période :	Surveiller les populations de larves au printemps, et effectuer l'application lorsqu'ils commencent à émerger et se nourrissent de façon active, mais avant qu'ils ne s'enroulent dans les feuilles. Pour supprimer les générations estivales, surveiller le vol des papillons adultes et la densité des populations de larves pour déterminer le moment approprié pour l'application. N'appliquer que si les seuils-limites ont été dépassés. Consulter les directives provinciales et les conseillers agricoles de votre région pour connaître les protocoles de surveillance et les seuils-limites. Éviter d'utiliser lorsque les abeilles butinent activement.
Hôte(s) :	**Cerisiers de Virginie dans les Provinces des Prairies seulement**
Insecte (s) nuisible(s) :	Livrée des prairies
Taux :	25 mL de produit/1000 L d'eau. Ne pas utiliser plus de 1 000 L de volume d'eau/ha par application
Application :	Diluer 25 mL d'insecticide Success dans 1 000 L d'eau. Ne pas effectuer plus de 3 applications par année. Attendre de 7 à 10 jours entre chaque application. Délai d'attente avant récolte : 7 jours.
Période :	APPLICATION LOCALISÉE SEULEMENT. La solution de pulvérisation doit être dirigée sur la toile et le feuillage environnant, à moins d'un mètre de la tente. Appliquer dès la première observation des toiles. Consulter les directives provinciales et les conseillers agricoles de votre région pour connaître les protocoles de surveillance et les seuils-limites
Hôte(s) :	**Nectarines**
Insecte(s) nuisible(s) :	Répression des thrips des petits fruits
Taux :	87,4 g m.a./ha (182 mL de produit/ha)
Application :	Appliquer l'insecticide Success à raison de 182 mL dans au moins 1 000 L d'eau par hectare. Ne pas effectuer plus de 3 applications par saison pour la suppression/répression de tous les insectes nuisibles dans les nectarines. Si une pulvérisation adéquate du couvert des plantes nécessite moins de solution par hectare, ajuster le volume de pulvérisation en conséquence tout en utilisant la même concentration de pulvérisation (mL de produit/L d'eau). Ne pas utiliser plus de 182 mL de produit par hectare, par application. Délai d'attente avant récolte : 14 jours .
Période :	Appliquer du début de la chute des pétales jusqu'à la chute des collerettes. Consulter les directives provinciales et les conseillers agricoles de votre région pour connaître les protocoles de surveillance et les seuils-limites. Si l'on constate que plus d'une application est nécessaire, attendre entre 7 et 10 jours entre les applications.
Hôte(s) :	**Pêches**
Insecte(s) nuisible(s) :	Répression de la petite mineuse du pêcher
Taux :	182 millilitres de produit par hectare
Application:	Appliquer l'insecticide Success à raison de 182 mL dans au moins 1 000 L d'eau par hectare. Si une pulvérisation adéquate du couvert des plantes nécessite moins de solution par hectare, ajuster le volume de pulvérisation en conséquence tout en utilisant la même concentration de pulvérisation (mL de produit/L d'eau). Ne pas effectuer plus de 3 applications par saison. Délai d'attente avant récolte : 14 jours.

Période : Dans le cas des générations hivernantes, surveiller les populations de larves au printemps, et effectuer l'application lorsque les larves commencent à s'activer, du début de la chute des pétales jusqu'à la chute des collerettes. Pour les générations estivales, surveiller le vol des papillons adultes et appliquer à la première éclosion des oeufs. Consulter les directives provinciales et les conseillers agricoles de votre région pour connaître les protocoles de surveillance et les seuils-limites. Si l'on constate que plus d'une application est nécessaire, attendre entre 7 et 10 jours entre les applications. Éviter d'utiliser lorsque les abeilles butinent activement.

HARICOT MANGE-TOUT

Hôte(s) : Haricot mange-tout
Insecte(s) nuisible(s) : Pyrale du maïs
Taux : 39,8 g m.a./ha (83 mL de produit/ha)
Application : Appliquer l'insecticide Success à raison de 83 mL par hectare dans suffisamment d'eau pour couvrir tout le feuillage. Ne pas effectuer plus de 2 applications par année. Une seconde application de 7 à 10 jours après la première peut être nécessaire pour obtenir une suppression efficace. Délai d'attente avant récolte : 3 jours.
Période : Effectuer le dépistage de la pyrale du maïs pour surveiller la ponte et l'éclosion des oeufs. Afin d'obtenir une suppression efficace, coordonner les applications de l'insecticide Success de façon à ce qu'elles coincident avec le moment où l'éclosion est à son plus haut niveau.

PLANTES ORNEMENTALES DES SERRES

Hôte(s) : Plantes ornementales des serres
Insecte (s) nuisible(s) : thrips des petits fruits
Taux : 24 g m.a./ha (50 mL de produit/ha)
Application : Appliquer l'insecticide Success à un taux de 24 g m.a./1 000 L (50 millilitres de produit dans 1 000 litres d'eau), en s'assurant d'une couverture complète du feuillage. Effectuer au plus trois applications par cycle de culture à intervalles de 7 à 10 jours. Application au sol seulement.
Période : Surveiller les populations et effectuer une application dès les premiers signes d'infestation. Consulter les directives provinciales et les conseillers agricoles de votre région pour connaître les protocoles de surveillance.

LÉGUMES DE SERRE

Hôte(s): Concombre de serre, poivron de serre, tomates de serre, aubergine de serre
Insecte(s) nuisible(s): Fausse-arpenteuse du chou, pyrale du maïs et thrips des petits fruits exposés (répression seulement)
Hôte(s): Laitue de serre
Insecte(s) nuisible(s): Fausse-arpenteuse du chou
Taux : 120 mL de produit pour supprimer la fausse-arpenteuse du chou; 50 mL de produit pour réprimer les thrips des petits fruits exposés et supprimer la pyrale du maïs. Les taux sont en mL de produit par 1000 litres d'eau

NE PAS laisser l'effluent ou l'eau de ruissellement des serres contenant ce produit pénétrer les lacs, les ruisseaux, les étangs ou tout autre plan d'eau.

Fausse-arpenteuse du chou

Application : Appliquer Success à un taux de 120 mL de produit par 1000 L d'eau appliquée sous forme de pulvérisation diluée. Ne pas appliquer un volume de pulvérisation de plus de 1000 L/ha pour le concombre de serre, le poivron de serre, les tomates de serre, et aubergine de serre ainsi que 500 L/ha pour la laitue de serre. Veuillez noter que l'utilisation de ce produit pour supprimer la fausse-arpenteuse du chou est limitée aux stades de croissance de la plante où une couverture complète peut être réalisée avec des volumes d'application de 1000 L/ha ou moins. Appliquer au moment de l'éclosion des oeufs et à la première apparition des larves. Ne pas appliquer par nébulisateur ou brumisateur. La surveillance est primordiale pour déterminer le moment approprié pour l'application. Répéter les applications si la surveillance indique que le taux d'infestation le demande. On peut effectuer trois applications de Success par cycle de culture avec un minimum de 7 jours entre les applications. Délai d'attente avant récolte : 2 jours.

Pyrale du maïs et thrips des petits fruits exposés (répression seulement)

Application : Appliquer Success à un taux de 50 mL de produit par 1000 L d'eau appliquée sous forme de pulvérisation diluée. Effectuer les applications dans des volumes d'eau qui assurent une couverture complète. Le volume d'application maximum est de 2000 L/ha. Veuillez noter que l'utilisation de ce produit pour supprimer la pyrale du maïs et réprimer les thrips des petits fruits exposés est limitée aux stades de croissance de la plante où une couverture complète peut être réalisée avec des volumes d'application de 2000 L/ha ou moins. Pour la pyrale du maïs, appliquer dès l'éclosion des oeufs et à la première apparition des larves. Pour les thrips des petits fruits exposés, appliquer dès leur apparition. Ne pas appliquer par nébulisateur ou brumisateur. La surveillance est primordiale pour déterminer le moment approprié pour l'application. Répéter les applications si la surveillance indique que le taux d'infestation le demande. On peut effectuer trois applications de Success par cycle de culture avec un minimum de 7 jours entre les applications. Délai d'attente avant récolte : 2 jours.

RAISIN

Hôte(s) : Raisin

Insecte (s) nuisible(s) : Répression de la tordeuse de la vigne et des thrips

Taux : 87,4 g m.a./ha (182 mL de produit/ha)

Application : Appliquer l'insecticide Success à raison de 182 mL dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète de tout le feuillage. Ne pas effectuer plus de 3 applications par année. Attendre de 7 à 10 jours entre chaque application. Délai d'attente avant récolte : 7 jours.

Période : Pour la tordeuse de la vigne, effectuer la première application au moment de l'éclosion des oeufs. Dans le cas des thrips, commencer les applications lorsque le suivi indique qu'un traitement est requis. Consulter les directives provinciales et les conseillers agricoles de votre région pour connaître les protocoles de surveillance et les seuils pour le traitement.

Ne pas pénétrer les zones traitées, ni ne permettre aux travailleurs d'y pénétrer, dans les 15 jours suivant l'application pour y effectuer de l'annélation ou du palissage ou dans les 7 jours suivant l'application pour y effectuer du tuteurage, du palissage, une récolte manuelle, un élagage manuel ou un éclaircissage manuel. Pour toute autre activité, y compris la récolte mécanique, ne pas pénétrer les zones traitées, ni ne permettre aux travailleurs d'y pénétrer, avant que les résidus de pesticide ne soient secs.

CANNEBERGES

Hôte(s) : Canneberge

Insecte(s) nuisibles(s) : Pyrale des atocas (*Acrobasis vaccini*), tordeuse des canneberges (*Rhopobota naevana)*, tordeuse soufrée *(Sparganothis sulfureana)*

Taux : I) 175 g m.a./ha (365 mL de produit/ha) pour la pyrale des atocas
II) 87,4 g m.a./ha (182 mL de produit/ha) pour la tordeuse des canneberges et la tordeuse soufrée

Pyrale des atocas (répression seulement)

Application : Appliquer l'insecticide Success à raison de 365 mL dans au moins 500 L d'eau par hectare pour assurer une couverture uniforme et complète du feuillage. Appliquer de 1 à 3 applications par année à intervalles de 7 à 10 jours. Délai d'attente avant récolte : 21 jours.

Période : Selon le stade phénologique de la plante : entre 3 à 7 jours après le 50% de nouaison, ce qui correspond aux premières éclosions d'oeufs.

Tordeuse des canneberges et tordeuse soufrée

Application : Appliquer l'insecticide Success à raison de 182 mL dans au moins 500 L d'eau par hectare pour assurer une couverture uniforme et complète du feuillage. Si la pyrale des atocas est présente en même temps que la tordeuse des canneberges ou la tordeuse soufrée, on peut utiliser le taux plus élevé de 365 mL par hectare dans au moins 500 L d'eau. Apliquer de 1 à 3 applications par année à intervalles de 7 à 10 jours. Délai d'attente avant récolte : 21 jours.

Période : Viser les oeufs à l'éclosion ou les petites larves. La surveillance est primordiale pour obtenir le moment approprié pour l'application. Consulter les directives provinciales et les conseillers agricoles de votre région pour connaître les protocoles de surveillance et les seuils-limites.

NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. Pour minimiser la contamination des eaux de surface lors de l'utilisation sur les canneberges, les eaux résiduaires doivent être endiguées et rejetées lorsque le niveau de la matière active est $\leq$ 49 µg m.a/L.

On peut appliquer le Success sur les canneberges par pulvérisateur agricole (à rampe), par pulvérisateur à jet porté ou par chimigation. Pour cette dernière méthode, lire la section ci-dessous.

Directives pour la chimigation

NE PAS appliquer le Success par chimigation sur les autres cultures mentionnées dans cette étiquette. On peut appliquer le Success au moyen d'un système d'aspersion en hauteur fixe en couverture intégrale qui appliquera l'eau uniformément et à l'intérieur des limites d'un périmètre fermé de digues. Ne pas appliquer ce produit à travers tout type de système d'irrigation. Les systèmes d'aspersion qui fournissent un faible coefficient d'uniformité, comme les unités à poussée hydraulique, ne sont pas recommandés. Une distribution non uniforme de l'eau traitée peut réduire l'efficacité ou laisser des résidus de pesticide illégaux sur la culture.

Un réglage approprié du système de chimigation est essentiel pour obtenir le taux voulu par hectare de façon uniforme et pour minimiser le temps de lessivage. En cas de questions au sujet du réglage, contacter le fabricant de l'équipement ou un autre expert.

Exigences sur le plan de l'équipement

- Le système doit comporter une coupure anti-retour, ou un antirefouleur approuvé, ou un clapet de retenue fonctionnel approuvé, un brise-vide (y compris un hublot d'inspection), et un drain à faible pression situé convenablement sur le tuyau d'irrigation pour prévenir toute contamination d'une source d'eau par refoulement, à moins que l'eau provienne d'une source autonome artificielle sur une terre privée.
- Le tuyau d'injection de pesticide doit comporter un clapet de retenue à fermeture rapide, automatique et fonctionnel pour bloquer le débit de fluide vers la pompe d'injection. Un système de confinement secondaire autour de l'orifice d'injection doit être en place.
- Le tuyau d'injection de pesticide doit aussi comporter un clapet fonctionnel, normalement fermé, situé à l'entrée du système d'injection pour empêcher l'aspiration du fluide du réservoir d'approvisionnement lorsque le système d'irrigation est fermé automatiquement ou manuellement.
- Le système doit comporter des commandes d'interverrouillage fonctionnelles pour fermer automatiquement l'injection de pesticide lorsque la pression d'eau tombe ou que le débit d'eau s'arrête. Sinon, en l'absence d'un tel système automatique, la procédure d'injection doit être continuellement surveillée par un préposé qui est en mesure de fermer manuellement l'injection de pesticide si ces circonstances surviennent.
- Les systèmes doivent comporter un doseur, comme une pompe à mouvement alternatif rectiligne (ou un débitmètre sur inducteur), bien conçu et compatible avec les pesticides et pouvant être muni d'un système d'interverrouillage.
- Le réservoir qui contient le mélange insecticide doit être exempt de rouille, de fertilisant, de sédiments et de toute matières étrangères, et être muni d'un tamis en ligne situé entre le réservoir et le point d'injection.
- Pour assurer un mélange uniforme de l'insecticide dans la conduite d'eau, injecter le mélange au centre du diamètre du tuyau ou au-delà d'un coude ou d'un té dans la conduite d'irrigation pour que la turbulence créée au niveau de ces points aide au mélange. Le point d'injection doit être situé après tous les dispositifs de prévention de refoulement de la conduite d'eau, à moins que l'eau provienne d'une source autonome artificielle sur une terre privée.

Précautions

- **NE PAS** raccorder un système d'irrigation utilisé pour l'application de pesticide à un système d'eau publique à moins que les dispositifs de sécurité requis pour les systèmes d'eau publique ne soient en place. Des règlements locaux spécifiques peuvent s'appliquer et doivent être respectés.
- Une personne qui connaît bien le système de chimigation et qui est responsable de son opération, ou qui est sous la supervision de la personne responsable, doit faire fonctionner le système et le fermer pour faire les ajustements nécessaires, le cas échéant.
- **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent cause une distribution non uniforme.
- **NE PAS** appliquer par temps mort. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer de gouttelettes plus petites que la classification fine se prescrite de l'ASAE (American Society of Agricultural Engineers). Effectuer les applications SANS utiliser de canon surelevé.
- **NE PAS** laisser la répartition de la pulvérisation dépasser la zone des planches de culture.

BAIES

Bleuet nain

Insecte(s) nuisibles(s) :	Répression de l'altise de l'airelle
Taux :	79,2 - 105,6 g m.a./ha (165-220 mL de produit/ha)
Application :	Appliquer l'insecticide Success à raison de 165 -220 mL par hectare dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture uniforme et complète du feuillage. Utiliser le taux maximum en cas de forte population. Ne pas effectuer plus de trois applications par saison. Délai d'attente avant récolte: 3 jours.
Période :	Pour de meilleurs résultats, appliquer l'insecticide Success lorsque l'altise de l'airelle est au stade larvaire précoce. Si la surveillance indique que plus d'un traitement est nécessaire, attendre de 7 à 10 jours entre les traitements.

Sous-groupe des framboises et mûres (groupe de cultures 13A)

y compris mûre (*Rubus* spp.; y compris mûre des Andes, mûre arctique, mûre Bingleberry; mûre Black satin; mûre de Boysen; mûre Brombeere; mûre de Californie; mûre Chesterberry; mûre Cherokee; mûre Cheyenne; ronce des Alléghanys; mûre Coryberry; mûre Darrowberry; mûre Dewberry; roncier sans épines Dirksen; mûrier Evergreen; ronce discolore; mûre Hullberry; mûre Lavacaberry; mûre de Logan; mûre Lowberry; mûre Lucretiaberry; mûre Mammoth blackberry; mûre Marionberry; mûre Moras; Mures deronce; mûre Nectarberry; mûre Northern dewberry; mûre Olallieberry; mûrier Oregon Evergreen; mûre Phenomenalberry; mûre Rangeberry; mûre Ravenberry; mûre Rossberry; mûre Shawnee*;* mûre Southern dewberry ; mûre Tayberry; mûre Youngberry; Zarzamora et variétés et/ou hybrides de ces cultures); framboisier, rouge et noir (*Rubus* spp.); Wild Raspberry (*Rubus muelleri*); cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures.

Insectes(s) nuisibles(e):	Pour supprimer la tordeuse à bandes obliques, la fausse-arpenteuse du chou, la chenille arpenteuse et l'arpenteuse tardive
Taux:	De 69,6 à 87,4 g m.a./ha (de 145 à 182 mL de produit/ha)
Application:	Appliquer entre 145 et 182 mL d'insecticide Success par hectare dans 300 à 500 litres d'eau pour assurer une couverture complète. Utiliser le taux le plus élevé en cas d'infestation importante et/ou si les larves sont grosses. Maximum de 3 applications par année avec intervalles de 3 jours entre chaque application.
Période:	Surveiller les populations sur une base régulière et effectuer le traitement au moment de l'éclosion ou dès l'apparition de petites larves. Si c'est nécessaire, répéter les applications à intervalles de 7 à 10 jours.

Sous-groupe des petits fruits (groupe de cultures 13B),

y compris sous-groupe des petits fruits y compris aronie; bleuet en corymbe (*Vaccinium* spp.); bleuet nain (*Vaccinium angustifolum* Aiton); gadellier du Missouri; goyave du Chili; gadelier noir (*Ribes nigrum* L.); gadelier rouge (*Ribes rubrum* L.); sureau; Baie d'épine-vinette commune; groseillier; viorne trilobée; Camerise; baie de gaylussaquier; casseille; amélanchier (baies de Saskatoon); gadelle indigène; salal; argousier; cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures.

Insectes(s) nuisibles(e):	Pour supprimer la tordeuse à bandes obliques, la chenille arpenteuse et l'arpenteuse tardive
Taux:	De 69,6 à 87,4 g m.a./ha (de 145 à 182 mL de produit/ha)

Application:	Appliquer entre 145 et 182 mL d'insecticide Success par hectare dans 300 à 500 litres d'eau pour assurer une couverture complète. Utiliser le taux le plus élevé en cas d'infestation importante et/ou si les larves sont grosses. Maximum de 3 applications par année avec intervalles de 3 jours entre chaque application.
Période:	Surveiller les populations sur une base régulière et effectuer le traitement au moment de l'éclosion ou dès l'apparition de petites larves. Si c'est nécessaire, répéter les applications à intervalles de 7 à 10 jours.

Sous-groupe des petits fruits courts (groupe de cultures 13G), y compris raisin d'ours; myrtille; bleuet nain (*Vaccinium angustifolium* Aiton); chicouté; canneberge; airelle rouge; fruit de kunzea; pain de perdrix*;* fraise; cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures.

Insectes(s) nuisibles(e):	Pour supprimer la tordeuse à bandes obliques, la fausse-arpenteuse du chou et l'arpenteuse tardive
Taux:	De 69,6 à 87,4 g m.a./ha (de 145 à 182 mL de produit/ha)
Application:	Appliquer entre 145 et 182 mL d'insecticide Success par hectare dans 300 à 500 litres d'eau pour assurer une couverture complète. Utiliser le taux le plus élevé en cas d'infestation importante et/ou si les larves sont grosses. Maximum de 3 applications par année avec intervalles de 3 jours entre chaque application.
Période:	Surveiller les populations sur une base régulière et effectuer le traitement au moment de l'éclosion ou dès l'apparition de petites larves. Si c'est nécessaire, répéter les applications à intervalles de 7 à 10 jours.

ASPERGES

Hôte(s):	Asperges
Insecte(s) nuisible(s)	Criocère de l'asperge
Taux:	145 mL de produit/ha
Application:	N'utiliser ce produit pour supprimer la criocère de l'asperge que sur les fougères seulement (après récolte des tiges). Appliquer l'insecticide Success à raison de 145 mL par hectare dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète et ce, pour un maximum de 3 applications par année. Délai d'attente avant la récolte: 60 jours.
Période:	Surveiller les populations sur une base régulière et effectuer l'application juste après l'éclosion afin de viser les premières larves. Si la surveillance indique qu'un autre traitement est nécessaire, attendre de 7 à 10 jours entre chaque application.

GROUPE DE CULTURES 3-07 : LÉGUMES-BULBES

Hôte(s) :	Ail, rocambule, oignon ordinaire, oignon vert, poireau, ciboulette (feuilles fraîches), ciboulette chinoise (feuilles fraîches), échalote, ail des bois, oignon « Beltsville bunching », rocambole (bulbilles), et ciboule
Insecte(s) nuisibles(s) :	Répression des thrips de l'oignon et des teignes du poireau
Taux :	218-262 mL de produit/ha
Application:	Appliquer 218-262 mL de produit par hectare dans suffisamment d'eau et de pression pour s'assurer que la solution pulvérisable pénètre dans les aisselles des feuilles. Le volume d'eau recommandé est de 300-500 L/ha. Intervalle entre les applications : de 7 à 10 jours. Des applications multiples peuvent être nécessaires pour réprimer les thrips de l'oignon et les teignes du poireau. Ne pas effectuer plus de deux applications consécutives d'insecticides du Groupe 5. Effectuer une rotation de Success avec un autre produit homologué pour la même utilisation dans une classe différente d'insecticide pour au moins une application. Ne pas effectuer plus de trois applications par année. Délai d'attente avant récolte : 3 jours.
Période :	Il est essentiel de surveiller pour la présence d'insectes nuisibles pour obtenir une bonne performance de Success contre la larve de la teigne du poireau. Thrips de l'oignon : Appliquer dès l'apparition des thrips en visant les œufs en éclosion et les petites nymphes. Teignes du poireau : Appliquer Success une semaine après capture maximale avec des pièges de surveillance à bouquet phéromonal, visant les oeufs en éclosion ou les petites larves. Généralement, les applications effectuées le soir assurent une meilleure suppression.

BASILIC (FRAIS ET SEC), GRAINES D'ANETH

Hôte(s):	Basilic (frais et sec), graines d'aneth
Insectes(s) nuisibles(s):	Suppression de la fausse-arpenteuse du chou et répression des thrips
Taux:	182 mL de produit par hectare dans un volume suffisant d'eau pour une couverture complète du feuillage
Application:	Pour supprimer la fausse-arpenteuse du chou et réprimer les thrips, appliquer du Success à raison de 182 mL de produit par hectare dans un volume suffisant d'eau pour obtenir une couverture complète du feuillage. Répéter l'application si la surveillance indique que cela est nécessaire. Intervalle entre les applications : de 7 à 10 jours. Ne pas effectuer plus de 3 applications par année. Délai d'attente avant récolte : un jour pour le basilic et 14 jours pour les graines d'aneth.
Période:	Appliquer à l'éclosion des oeufs ou sur les petites larves.

Consulter l'étiquette principale de l'insecticide Success pour obtenir des détails et des instructions supplémentaires.

LIRE LES RESTRICTIONS CONCERNANT LA ROTATION DES CULTURES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE COMPLÈTE AVANT D'UTILISER CE PRODUIT.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE
Gestion de la résistance, l'insecticide Success, insecticide du groupe 5. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'insecticide Success et à d'autres insecticides du Groupe 5. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide Success ou les insecticides du même groupe 5 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique. Inspecter les populations d'insectes ou d'acariens traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Dow AgroSciences Canada Inc. au 1-800-667-3852 ou vister le site Web à l'adresse www.dowagro.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

020414

Code de l'étiquette: CN-26835-015-F
Remplace: CN-26835-014-F